



INSTRUCTOR APPLICATION

Name :	
Address :	
City :	Postal code :
☎ :	E-mail:
License number:	Year obtained:

Please indicate the license category you are applying for:

If you are applying for more than one, please fill out a separate application.

- Aesthetic Hairstyling Makeup Artist Technical Cutting Stylist
 Depilatory Technician Lash & Brow Technician Nail Technician

Step 1

All applicants must be pre-approved by the Examining & Licensing Committee prior to apprenticeship training. To obtain pre-approval, the following documents must be submitted with the application:

- Grade 12 or GED
- A resume indicating four years of working experience as a licensed cosmetologist in a registered cosmetology salon
- Adequate knowledge of current skills through having attended upgrading courses, recent work or other means

Step 2

Once you have been pre-approved, you may commence your apprenticeship training and submit the following criteria to complete your application:

- Training course curriculum outline indicating method of instruction, hours of theory and practical training, satisfactory to the Examining & Licensing Committee
- Proof of 30 days (no less than 200 hours) of apprenticeship training under a certified instructor, in a registered school and or a 3-credit University course in Adult Education or combination of both.
- Confirmation that you have completed a practical examination with the licensed school in order to prepare for the CANB exam.

- Submit the required fees:

Application fee	\$ 60.00
Examination fee	\$ 100.00
TOTAL	\$ 160.00

Fees are non-refundable

Mannequin head	\$ 50.00 (if applicable)
TOTAL	\$ 210.00

The Instructor must complete the CANB practical exam successfully with a mark of **85% on all elements**. If you obtain a lower mark than 85% on any element, you may rewrite that element only once at a cost of \$20.00 per element.

Date

Signature

Send to :

Cosmetology Association of NB or
220 Whiting Road
Fredericton, NB E3B 5V5

e-mail:

certification@canb.ca
fax:
1(506) 458-1354

Information:

Toll free: 1 (800) 561-8087 ext. 1
or
☎ 1 (506) 458-8087 ext. 1



ENREGISTREMENT À TITRE D'INSTRUCTEUR

Nom :	
Adresse :	
Ville :	Code postal :
☎ :	Courriel:
Numéro du permis:	Année obtenu:

Veillez cocher la catégorie du permis désiré:

Si vous désirez faire demande pour plus d'un permis, veuillez soumettre une demande distincte pour chaque permis.

- Esthétique
 Coiffure
 Maquilleur(euse)
 Styliste en coupe technique
 Technicien(ne) dépilatoire
 Technicien(ne) en cils et sourcils
 Technicien(ne) de l'ongle

Étape 1

Le Comité des examens et de l'accréditation doit pré-approuver le candidat avant qu'il débute la formation d'apprentissage dans une école accrédité. Les exigences suivantes doivent être soumis avec la demande afin d'être pré-approuvé :

- Douzième année ou équivalent de l'évaluation en éducation générale (GED)
- Résumé indiquant quatre ans d'expérience de travail comme cosmétologue accrédité dans un établissement autorisé
- Pouvoir démontrer au comité des examens et de l'accréditation que la personne a une connaissance suffisante des techniques actuelles d'esthétique, ayant suivi un cours de perfectionnement ou travaillé récemment, notamment.

Étape 2

Une fois pré-approuvé, vous pourrez commencer la formation d'apprentissage dans une école accréditée et compléter votre demande avec les exigences suivantes :

- Exposer les grandes lignes du cours de formation suivi, indiquant la méthode d'enseignement de même que le nombre d'heures d'enseignement théorique et pratique, cours que le comité des examens et de l'accréditation estime satisfaisant
- Preuve que 30 jours de formation d'apprentissage (pas moins de 200 heures) ou à la discrétion du Comité des examens et de l'accréditation ont été complété, sous la direction d'un(e) instructeur licencié(e) dans une école accréditée ou un cours de 3 crédits d'entraînement adulte du niveau Universitaire ou une combinaison des deux.
- Preuve que vous avez complété un examen préparatoire pratique dans l'école accréditée de cosmétologie.

- Payer les frais requis:

Droits d'inscription	60.00 \$
Frais d'examen	100.00 \$
TOTAL	160.00 \$

Les frais sont non-remboursables

Tête de mannequin	50.00\$ (si applicable)
TOTAL	210.00 \$

L'instructeur doit atteindre avec succès l'examen pratique de l'ACNB avec une note d'évaluation **d'au moins 85% pour chaque segment**. Si vous obtenez moins de 85% pour un élément ou plus, vous pourrez reprendre le segment échoué une seule fois, au coût de 20 \$ (par segment).

Date

Signature

Soumettre à l'adresse suivante :

Association de cosmétologie du N-B
220 ch. Whiting
Fredericton, NB E3B 5V5

ou

courriel:

certification@canb.ca

fax:

1(506) 458-1354

Informations:

Sans frais: 1 (800) 561-8087 ext. 1

ou

☎ 1 (506) 458-8087 ext. 1